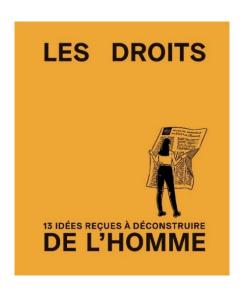


PRESENTATION DE L'OUVRAGE

« Les droits de l'Homme : 13 idees reçues a deconstruire »



Le 10 décembre 2021, à l'occasion de la journée mondiale des droits de l'Homme, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a publié un ouvrage intitulé « Les droits de l'Homme : 13 idées reçues à déconstruire ». Destiné aux 14-20 ans, ce livre vise à faire connaître les droits humains et rappelle la place majeure qu'ils occupent dans nos vies ainsi que dans l'organisation de notre société contemporaine.

L'ouvrage « Les Droits de l'Homme : 13 idées reçues »

Aujourd'hui, les droits humains sont remis en cause par différents mouvements qui contestent leur utilité, leur efficacité ou encore leur universalité.

Les liens entre certaines violations des droits fondamentaux, le changement climatique, les dangers du numérique, et tant d'autres aspects contemporains restent d'ailleurs bien souvent incompris voire méconnus.

La CNCDH est convaincue de l'urgence de réaffirmer que les droits de l'Homme constituent le fondement d'une société démocratique. À cette fin, les membres de la CNCDH ont souhaité

déconstruire 13 des idées reçues les plus souvent entendues ou diffusées dans les médias et sur les réseaux sociaux. À travers 13 chapitres illustrés, correspondant chacun à une idée reçue, les droits humains apparaissent au cœur de notre civilisation à la manière d'une référence actuelle et indispensable. Le lecteur y est invité à devenir acteur de leur promotion.

Cet ouvrage rappelle à quel point les droits fondamentaux ne sont pas une construction appartenant au passé mais bien un outil nécessaire pour le temps présent. Mettant en avant la richesse des droits humains cet ouvrage est invitation à anticiper un avenir commun dans lequel la dignité et la liberté de la personne humaine représentent une promesse accessible. Pour toutes et tous.

Liste des 13 idées reçues :

- 1. « Les droits de l'Homme, ça ne sert à rien »
- 2. « Une déclaration, ça n'engage personne »
- 3. « Certains droits sont plus importants que d'autres »
- 4. « En France, on n'a pas besoin de se battre pour les droits de l'Homme »
- 5. « Les droits de l'Homme relèvent de l'État »
- 6. « Les droits de l'Homme, c'est une invention de l'Occident »
- 7. « C'est dans les pays pauvres qu'on doit se battre pour les droits humains »
- 8. « Les droits de l'Homme, c'est pour les adultes »
- 9. « Les droits de l'Homme ont été proclamés par et pour les hommes »
- 10. « Les femmes n'ont pas les mêmes droits que les hommes »
- 11. « L'écologie n'a rien à voir avec les droits de l'Homme »
- 12. « En France, la liberté d'expression est illimitée »
- 13. « Le numérique facilite toujours l'accès aux droits »
- Les illustrations sont l'œuvre de Simon Bailly. (https://www.simon-bailly.com/ et sur Instragram)
- ◆ La création de cet ouvrage a été faite sous la direction artistique d'Aurélie Colliot (<u>sur</u> Instragram).
- ♦ Les textes ont été rédigés par Louise Pluyaud sous la supervision du groupe « Éducation aux droits humains » de la CNCDH.

Pour le commander

Vous pouvez vous commander un exemplaire de cet ouvrage auprès du Service communication en indiquant vos coordonnées postales par email à communication.cncdh @ cncdh.fr

La CNCDH en quelques mots

Fondée en 1947 à l'initiative de René Cassin, Prix Nobel de la Paix, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) est une Institution nationale de promotion et de protection des droits de l'Homme, accréditée auprès des Nations Unies. Elle a pour mission de conseiller les pouvoirs publics en matière de respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire, et de contrôler le respect par la France de ses engagements internationaux en la matière. Institution collégiale, la CNCDH est composée de 64 membres dont 30 représentants de la société civile (associations et syndicats), 30 personnalités qualifiées (professeures et professeurs d'université, philosophes, journalistes, représentants syndicaux, représentants des principales religions...). Elle est ainsi le reflet de la diversité des opinions sur les questions liées aux droits humains.

La mission « Éducation aux droits humains » de la CNCDH

En qualité d'Institution Nationale De protection et de promotion des droits de l'Homme, la CNCDH a aussi pour mission de sensibiliser et d'éduquer aux droits humains. La CNCDH est convaincue qu'il est essentiel de sensibiliser aux valeurs qui sous-tendent les droits humains dès le plus jeune âge, et aux droits et libertés fondamentales tout au long de la vie. La CNCDH a ainsi développé différents outils et supports pour sensibiliser et informer : des vidéos, des brochures, des infographies. En outre, les membres de la CNCDH et du secrétariat général interviennent régulièrement devant des publics très variés pour informer par exemple sur la lutte contre le racisme, les contrôle d'identité discriminatoires, la lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains en France, l'égalité femmes/hommes, le changement climatique et les droits de l'Homme....

La déconstruction des préjugés et des idées reçues est au cœur de la mission d'éducation aux droits humains que mène la CNCDH depuis de nombreuses années. C'est un moyen efficace pour lutter contre l'intolérance, le rejet de l'Autre, l'incompréhension ou pour renforcer la mobilisation autour des droits de l'Homme. La CNCDH a ainsi réalisé les courtes vidéos « Graines de citoyens », organisé des événements, dont le colloque « Ouvrir le regard sur l'Autre » en octobre 2016), créé des supports telle que la brochure « Traite des êtres humains : les idées reçues t'aveuglent, ouvre-les yeux».

Pour en savoir plus sur l'éducation aux droits humains : https://www.cncdh.fr/fr/education-aux-droits-de-lhomme